



NOMS / PRENOMS	PRESENCE
Collège A	
Michel GEOFFROY (Président de l'université des Antilles)	Procuration à Elisabeth ODACRE
Suzy DUFLO (Pr)	Présente en visioconférence
Laurence ROMANA (Pr)	Présente
Collège B	
Laura-Line CASSIN (MCF)	Présente en visioconférence
Brigitte FACORAT-GASPARD (MCF)	Procuration à Noah ALEXIS
Elisabeth ODACRE (MCF)	Présente
BIATSS	
Christophe AUDEBERT	Absent
Bruno HARAL	Présent en visioconférence
Étudiants	
Ludivine LASSERRE	Présente en visioconférence
Noah ALEXIS	Présent
Personnalités extérieures	
Laurence CORENTHIN	Procuration à Bruno HARAL
Gladys DEBS	Absente
Harry DURIMEL (Maire de la ville de Pointe-à-Pitre)	Excusé
Chantal LERUS (Représentant du Conseil Régional)	Excusée
Ivan VLASTELIC (Représentant de l'organisme de recherche IPGP-OVSG)	Présent en visioconférence
Membres de droit	
Célia JEAN-ALEXIS (Vice-présidente du Pôle universitaire de Guadeloupe)	Présente
Keïla D'ARBAUD (Responsable administrative et financière du Pôle Guadeloupe/DGS adjointe de l'université des Antilles)	Présente
Personnel du pôle universitaire	
Chloë CORDOVAL (Responsable administrative et financière adjointe du Pôle Guadeloupe)	Présente

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe de l'université des Antilles ouvre la séance à 14h10.

Après vérification que le quorum est bien atteint, la Vice-présidente poursuit avec l'ordre du jour.

	Nombre
Présents	8
Procurations	3
Absents	4
Total	15

L'ordre du jour est établi comme suit :

A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du jeudi 16 janvier 2025

B. Affaires financières

1. Tarifs de location des salles et amphithéâtres du Pôle Guadeloupe
2. FSDIE volet associatif et volet aide sociale

C. Affaires institutionnelles

1. Rapport annuel d'activité (bilan et projet)
2. Demandes d'agrément des associations étudiantes du Pôle Guadeloupe
3. Calendrier des congés IUT
4. Conventions

D. Questions diverses

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe introduit le conseil en faisant un point sur l'actualité du pôle Guadeloupe. Elle informe de la présence de Monsieur Allan Colonnelle, Vice-président étudiant du Pôle Guadeloupe.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe enregistre trois questions diverses.

Madame Romana pose une question relative à la communication à la communauté des dysfonctionnements sur le Pôle Guadeloupe, une concernant l'avancement de la mise en place des e-conventions/e-parapheurs et une question sur la mise à jour sur le site de l'université des comptes rendus du Pôle car elle indique que le dernier compte rendu date de plus d'un an.

A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du jeudi 16 janvier 2025

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le relevé de décisions du conseil de Pôle du jeudi 16 janvier 2025.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le relevé de décisions du conseil de pôle du jeudi 16 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

B. Affaires financières

1. Tarifs de location des salles et amphithéâtres du Pôle Guadeloupe

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente les tarifs de location des salles et amphithéâtres pour le campus du Morne Ferret du Pôle Guadeloupe.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur les tarifs de location des salles et amphithéâtres pour le campus du Morne Ferret du Pôle Guadeloupe.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Les tarifs de location des salles et amphithéâtres pour le campus du Morne Ferret du Pôle Guadeloupe sont approuvés à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

2. FSDIE volet associatif et volet aide sociale

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le relevé de décisions de la commission FSDIE (volet associatif) et le relevé de décisions de la commission FSDIE (volet aides sociales) votés à la CFVU du 05 février 2025.

Madame Romana constate que les fonds FSDIE sont de plus en plus utilisés, que cela est bénéfique pour les étudiants et démontre un dynamisme. Elle souligne le fait que dans le relevé de décisions, les dossiers acceptés et les dossiers refusés apparaissent. Elle dit qu'il serait préférable d'avoir l'ensemble des demandes et les raisons des rejets pour tous les dossiers. Elle pose une question relative aux critères d'attribution des fonds sociaux car elle remarque que la commission accorde plus de fonds à certains étudiants qui ont plus de fonds personnels.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe explique que les documents présentés sont détaillés car il s'agit d'une commission traitant les demandes afin d'attribuer les fonds aux étudiants. Elle précise qu'une grille de critères est élaborée avec des montants fixes en fonction des demandes et figure dans le dossier FSDIE.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le relevé de décisions de la commission FSDIE volet associatif et le relevé de décisions de la commission FSDIE volet aide sociale.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le relevé de décisions de la commission FSDIE volet associatif et le relevé de décisions de la commission FSDIE volet aide sociale du 30/01/2025 sont approuvés à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

C. Affaires institutionnelles

1. Rapport annuel d'activité (bilan et projet)

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le rapport annuel d'activité (bilan et projet) du Pôle Guadeloupe.

Monsieur Colonnelle affirme que c'est avec fierté et reconnaissance qu'il prend la parole. En tant qu'étudiant, il a eu l'opportunité de vivre et d'observer les évolutions qui ont marqué le Pôle Guadeloupe, il peut dire avec conviction que nous avançons dans la bonne direction.

Il ajoute que Pôle Guadeloupe propose un accompagnement qui fait la différence et que les étudiants ne sont pas simplement spectateurs de leur parcours universitaire. Ils sont au cœur d'un dispositif pensé pour les accompagner et leur offrir les meilleures conditions de réussite.

Il dit que grâce aux collaborations avec les collectivités et aux initiatives du Pôle, ils ont pu voir la mise en place d'actions concrètes en faveur de leur bien-être avec des aides pour lutter contre la précarité, des accompagnements sociaux et surtout, une écoute active de leurs besoins. Il affirme qu'il ne s'agit pas seulement d'étudier, mais aussi de pouvoir le faire dans un environnement où ils se sentent soutenus et considérés.

Il indique que grâce aux fonds CVEC, leur vie étudiante s'est enrichie. Il y a des événements, des projets collectifs et des améliorations continues. Il affirme que les étudiants ont le sentiment d'évoluer dans un Pôle en mouvement qui se modernise et s'adapte à leurs attentes.

Il constate que le Pôle est tourné vers l'avenir et que ce qui rend leur expérience encore plus précieuse, c'est la place qu'ils occupent dans cette dynamique. Les associations étudiantes sont actives, leurs projets sont écoutés et surtout, les étudiants ont l'opportunité de s'ouvrir au monde. Aujourd'hui, le Pôle Guadeloupe n'est pas seulement un lieu d'apprentissage, c'est un espace où ils peuvent construire leur avenir avec confiance.

Il poursuit en disant que l'amélioration des infrastructures a également transformé leur quotidien à savoir la sécurisation des locaux, la modernisation des équipements et la mise en place d'espaces plus adaptés. Il dit que chaque détail compte et que cela se ressent dans leur confort d'étude. Il évoque l'importance donnée au sport, à la culture et aux arts. Il dit que ces initiatives ne sont pas de simples ajouts mais qu'elles renforcent leur sentiment d'appartenance et leur permettent d'être épanouis au-delà des cours. Il affirme que le Pôle Guadeloupe propose un avenir prometteur et précise que ce bilan est positif et annonce un futur encore plus ambitieux. L'administration continue de se renforcer, la digitalisation des services leur facilite la vie et des projets concrets sont en cours pour améliorer encore le quotidien des étudiants.

Il poursuit son discours en disant que l'insertion professionnelle, les liens avec les institutions locales et les initiatives comme l'appel à projet « Mieux manger pour tous » montrent que nous avançons vers un avenir où chaque étudiant peut trouver sa place et s'épanouir.

En conclusion, il indique vouloir dire merci aux équipes qui œuvrent pour eux, aux acteurs engagés et aux étudiants qui font vivre le Pôle Guadeloupe avec leurs idées, leurs ambitions, leur énergie et qu'il faut continuer ensemble sur cette belle lancée et faire du Pôle un exemple de réussite et d'innovation.

Monsieur Alexis intervient en disant qu'il est d'accord avec le retour de Monsieur Colonnette et précise que le rapport annuel est de bonne augure pour la suite. Il poursuit en demandant à ce qu'on rajoute le nom de l'association étudiante THEMI'X dans les remerciements du rapport de 2025.

Madame Odacre prend la parole afin de remercier Madame la Vice-présidente pour son management au sein du Pôle Guadeloupe. Elle considère que Madame la Vice-présidente permet aux personnels des différents services de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Elle continue en disant qu'elle peut en témoigner car ses activités pédagogiques et administratives l'amènent à collaborer avec les personnels des différents services du PUR et elle remarque qu'au-delà de leur investissement et de leur engagement dans les tâches confiées, ils les exécutent avec ferveur.

Elle dit qu'en cette période dédiée au bilan d'activités de l'année précédente, elle veut saluer quelques-unes de qualités professionnelles et humaines de Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe à savoir sa rigueur, sa réactivité, son sens du travail en équipe, sa capacité d'écoute, sa capacité à fédérer et à prendre des décisions.

Elle poursuit en exprimant sa reconnaissance dans le travail accompli pour faire rayonner le Pôle Guadeloupe de l'université des Antilles.

Elle conclut en disant qu'en sa qualité d'enseignante-chercheuse, elle est fière d'évoluer au sein de cette université et au sein du Pôle Guadeloupe.

Madame Romana dit qu'elle comprend le point de vue des étudiants. Elle précise que c'est très bien car beaucoup de choses sont faites pour eux et que les fonds CVEC sont correctement utilisés ce qui nécessite une coordination. Elle poursuit en disant qu'au sein d'une université, il y a plusieurs schémas directeurs, tels que celui du handicap, des VSS, le plan de sobriété, de la vie étudiante. Elle indique qu'elle ne voit pas dans le rapport d'activité des éléments sur les VSS, la formation et la recherche et sur le bilan financier du Pôle.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe informe que tous les éléments cités sont présents dans le rapport et qu'il y a également des rapports et des bilans effectués au niveau de l'établissement. Elle informe que les questions relatives aux VSS sont traitées par le Vice-président dédié. La politique à ce sujet est faite en central et qu'au niveau polaire, les actions ne seront pas indiquées deux fois car elles sont présentes dans le bilan du Président. Concernant la partie financière, elle est votée au niveau de l'établissement puis la répartition est ventilée en conseil de pôle.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe remercie l'ensemble de l'équipe du Pôle Guadeloupe, toutes les associations étudiantes. Elle indique qu'il y a eu un oubli de l'association THEMI'X dans les remerciements et que le rapport sera voté avec l'intégration de l'association étudiante THEMI'X. Elle remercie tous les étudiants qui sont la boussole et donnent envie de garder ce dynamisme et d'avoir des projets. Elle remercie tous les chargés de missions qui font un travail formidable, tous les services centraux de l'administration générale, la DPI, la DEVE, la DIREV, le personnel administratif, le personnel enseignant et les doyens. Elle précise qu'il s'agit d'un travail d'équipe et que c'est ensemble que nous réussissons. Enfin, elle remercie particulièrement la responsable administrative et financière du Pôle Guadeloupe/DGSA pour son engagement et son dévouement sans faille. Elle remercie pour le soutien et tous les mots adressés qui vont à l'ensemble de l'équipe du Pôle Guadeloupe.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le rapport annuel d'activité (bilan et projet) du Pôle Guadeloupe.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	11
	Abstention (s)	0
	Contre	1
	Pour	0
Avis : FAVORABLE	Pour	10

Le rapport annuel d'activité (bilan et projet) du Pôle Guadeloupe est approuvé à la majorité par les membres du conseil de pôle.

2. Demandes d'agrément des associations étudiantes du Pôle Guadeloupe

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente les demandes d'agrément des associations étudiantes du Pôle Guadeloupe qui sont au nombre de cinq.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur les demandes d'agrément des associations étudiantes du Pôle Guadeloupe.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	11
	Abstention (s)	0
	Contre	0
	Pour	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Les demandes d'agrément des associations étudiantes du Pôle Guadeloupe sont approuvées à l'unanimité par les membres du conseil de pôle

3. Calendrier des congés de l'IUT

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le calendrier des congés de l'IUT.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le calendrier des congés de l'IUT.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le calendrier des congés de l'IUT est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

4. Conventions

Madame la responsable administrative et financière du Pôle Guadeloupe/DGSA présente le tableau comprenant neuf conventions.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau des conventions.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le tableau des conventions est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

D. Questions diverses

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe répond à la question de Madame Romana relative à la communication à la communauté des dysfonctionnements sur le Pôle Guadeloupe.

Madame Romana dit que des problèmes de fonctionnement des ascenseurs dans le bâtiment recherche ont été signalés et il n'y a pas eu de retour. Elle ajoute qu'il y a eu un manque de communication sur la coupure générale d'eau au sein de l'université.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe répond qu'il y aura plus de communication sur les dysfonctionnements même si une communication est déjà réalisée. Concernant les ascenseurs, les maintenances sont effectuées et actuellement, il n'y a pas eu de signalement de dysfonctionnement d'ascenseurs. Elle indique qu'en ce qui concerne le problème d'eau, il n'y a pas eu de signalement et que les citernes ont été utilisées. Un point sur les signalements a été fait le jour de la fermeture de l'établissement. Elle précise que le circuit de distribution d'eau est complexe au sein de l'université. Il peut y avoir de l'eau au pôle et ne pas y avoir à l'UFR SJE ou encore à l'UFR STAPS car il ne s'agit pas du même réseau.

Madame Romana indique que l'UFR SEN a signalé les dysfonctionnements et que si le pôle n'a pas été informé, il y a peut-être un problème pour relayer les informations ou que les mails relatifs à la logistique ne sont pas consultés ou que la boîte mail est inactive.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise que le service logistique s'occupe de la maintenance.

Madame la responsable administrative et financière du Pôle Guadeloupe/DGSA indique qu'elle consulte tous les jours et régulièrement la boîte mail relative à la logistique et que tous les dysfonctionnements concernant les ascenseurs sont transmis au mainteneur. Le planning d'intervention est ensuite transféré aux RAF de composantes en charge du périmètre concerné. L'information concernant la maintenance est communiquée si l'intervention dure dans le temps. Elle indique prendre en compte la remarque et qu'elle fera le point sur la communication des plannings pour les interventions. En ce qui concerne les coupures d'eau, elle complète en disant que s'il est question du bâtiment enseignement, il y avait déjà des perturbations de distribution d'eau du SMGEAG, ce qui a rendu difficile l'identification du problème. Actuellement, les problèmes sont identifiés, des mesures ont été prises et des réponses ont été apportées par la Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe dit que c'est suite aux mails des étudiants et après s'être rendue sur place, qu'il a été constaté qu'il ne s'agissait pas d'un problème lié aux coupures d'eau du SMGEAG et que le problème était plus complexe. Elle précise qu'il peut s'agir d'un problème de pression et que l'entreprise contactée fera une intervention afin de donner un diagnostic.

Madame la responsable administrative et financière du Pôle Guadeloupe/DGSA répond à la deuxième question en demandant à Madame Romana si elle parle bien de e-parapheur. Après confirmation, elle répond en disant que comme annoncé dans le bilan au niveau des perspectives pour l'année 2025, cela sera mis en place. Il y a un travail à effectuer avec le service de la DSIN concernant l'arborescence afin de bien fiabiliser les circuits de validation et des visas de signatures. La démarche est en cours au niveau du pôle et sera étendue, en lien avec les composantes et les services centraux, durant l'année 2025 ce qui facilitera le suivi des conventions.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique que les relevés de décisions sont sur le site de l'université pour répondre à la troisième question diverse.

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe remercie chaque élu de sa présence et lève la séance à 14h36.

